



Société Française de  
Finances Publiques

## **SOCIETE FRANCAISE DE FINANCES PUBLIQUES**

Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 2 juillet 2019  
Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG)  
Espace Richter - Bâtiment B  
195 rue Vendémiaire  
34 000 MONTPELLIER

**Etaient présents (émargements) :** Ludovic AYRAULT, Pierre BELTRAME, Jocelyn BENETEAU, Fabrice BIN, Romain BOURREL, Xavier CABANNES, Jean-François CALMETTE, Jean-Pierre CAMBY, Fabien CARDONI, Matthieu CONAN, Guillaume COSSU, Stéphanie DAMAREY, Laurine DOMINICI, Aurélie DORT, Etienne DOUAT, Anne-Claire DUFOUR, Vincent DUSSART, Alexandre GUIGUE, Gilles GUIHEUX, Matthieu HOUSER, Céline HUSSON-ROCHCONGAR, Sébastien KOTT, Michel LE CLAINCHE, Annabel LE MOAL, Caroline LEQUESNE-ROTH, Marc LEROY, Christian MILEBE VAZ, Georges MARACCHINI, Francesco MARTUCCI, Isabelle MULLER-QUOY, Gilbert ORSONI, Valérie PALMA-AMALRIC, Alain PARIENTE, Aymeric POTTEAU, Mirrintsoa RASAMOELY, Audrey ROSA, Aurélie STEFFAN, Céline VIESSANT, David YTIER

**Avaient donné une procuration :** Danielle LAMARQUE (C. VIESSANT), Philippe MASQUELIER (S. KOTT), Christophe PIERUCCI (X. CABANNES), Marc PINERA (E. DOUAT), Faneva RAKOTONDRAHOSA (E. DOUAT), Messaoud SAOUDI (A. GUIGUE).

Début : 18h26

Xavier CABANNES donne la parole à Alain PARIENTE qui présente l'ouvrage « Les chiffres en finances publiques », publication du colloque de la précédente université d'été qui s'est tenu à Poitiers en 2018.

### **1. Rapport moral du président de la SFFP pour l'année 2018**

Xavier CABANNES rappelle la riche activité de la Société Française de Finances publiques au cours de l'année 2018. Ces activités ressortent de *La lettre de la SFFP* qui permet une diffusion large des activités de la SFFP deux fois par an. Il note que *Le billet*

*bibliographique* est également un vif succès. Il est accompagné, depuis le début de l'année d'une *veille trimestrielle* (textes et jurisprudences).

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

## **2. Point sur les adhésions 2019**

Xavier CABANNES fait un point sur les adhésions.

Fin 2017, les adhésions étaient remontées : on avait pu dénombrer 80 adhésions.

En 2018, les adhésions ont continué à progresser : fin 2018, nous comptons 139 adhésions.

Aujourd'hui, nous avons 146 adhérents, personnes physiques auxquels il faut rajouter 3 personnes morales ou institutions : 2 CRC (Occitanie et Nouvelle-Aquitaine) et le Conseil constitutionnel (250 € x 3).

Une suggestion est proposée concernant la publicité pour augmenter les adhésions : chaque membre pourrait inviter cinq personnes de son entourage et leur proposer d'adhérer.

Le président rappelle que de nombreuses relances sont faites et que la meilleure publicité réside dans les publications permettant de faire connaître nos travaux. Mais toutes les idées sont les bienvenues.

## **3. Rapport financier 2018 et approbation des comptes 2018**

Le trésorier, Alexandre GUIGUE présente les comptes.

Le plus grand chef de dépenses est le soutien à des colloques (10 649,60 €).

Viennent ensuite :

- les prix (frais de gestion du jury du prix de thèse et prix spécial), soit 3 617,25 € + 1 500 € ;
- le séminaire itinérant (2 819,35 €) : le colloque conclusif représente 70 % de la somme dépensée. Concernant les autres séances, les universités qui les accueillent financent en tout ou en partie ;
- le site internet a été lancé. Un acompte a été versé en 2018 (1 209,60 €). Le solde sera payé en 2019 ;
- les frais de déplacement des membres du Conseil d'administration (2 par an) représentent un peu plus de 2000 €.

	SFFP	COMPTES DE RESULTATS 2018 (année close)	
<b>Dépenses :</b>		<b>Produits</b>	
Frais de gestion divers (fournitures, La Poste, suivi e	310,22	Cotisations 15 € : 375 cotisants	375,00
Hébergement site internet (acompte)	1 209,60	Cotisations 30 € : 113 cotisants	3 410,00
CA de la SFFP (janvier, Paris, juin, Poitiers)	2 136,20	Don	10,00
Séminaire itinérant	2 819,35		
Subvention colloques	10 649,60	Produits financiers : intérêts Livret A	483,79
Prix Loïc Philip (M2. Aix)	1 500,00		
Prix de thèse SFFP	3 617,25	Inscriptions Université d'été Poitiers	1 780,00
Université d'été Poitiers	2 479,77		
Frais LBP de gestion du CCP	193,09	<b>Résultat ( - )</b>	<b>18 873,33</b>
Frais LBP (virement et autres)	17,04		
<b>TOTAL général</b>	<b>24 932,12</b>	<b>TOTAL général</b>	<b>24 932,12</b>
	SFFP	BILAN 2018	
<b>Disponibilités</b>		<b>Capitaux propres</b>	97 546,00
Compte courant	892,00		
Sicav monétaires	58 605,02		
Livret A	56 948,00		
		<b>Résultat de l'exercice (-)</b>	<b>18 899,02</b>
<b>TOTAL général</b>	<b>116 445,02</b>		<b>116 445,02</b>

Alexandre GUIGUE soumet à l'approbation les comptes de la SFFP. Le résultat est négatif (- 18 899,02 €). En termes d'actifs, les comptes affichent un montant total de 116 445,02 €.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

#### 4. Présentation des projets à venir

Alexandre GUIGUE présente le colloque conclusif du séminaire itinérant qui aura lieu le 29 novembre 2019 de 14h-18h). Il prévoit trois tables rondes : la première sur la problématique financière au RU, la deuxième sur la problématique financière dans les négociations sur le Brexit et la troisième sur les conséquences financières sur le budget de l'UE. Ce colloque conclusif est co-organisé avec l'Association Française d'Études Européennes, l'AFEE (ex CEDECE)

Fabrice BIN présente, pour le compte de la SFFP, le colloque qui est en cours d'organisation avec la Société Française de Droit International. Ce colloque pourrait être l'événement central de la 3<sup>e</sup> année de la SFFP. Il se déroulera à Paris, probablement dans des locaux prestigieux (OCDE ou UNESCO). Il aura lieu au mois de juin 2020 et portera sur *Les finances des organisations internationales*. Le programme est en cours d'élaboration en collaboration avec le CA de la SFDI.

Une première partie porterait sur les structures et les contraintes budgétaires des organisations internationales comportant deux volets : l'un sur *L'indépendance des organisations intergouvernementales et la quête de financements additionnels* et l'autre sur *L'innovation institutionnelle et l'accès à des financements diversifiés*.

La deuxième partie serait consacrée aux *obligations contributives et aux procédures budgétaires* comportant également deux volets : l'un sur *Le droit et la procédure applicables aux contributions* et l'autre sur *Le droit et la procédure applicables à l'adoption et à l'exécution du budget*.

La troisième partie serait axée sur *Le dépassement des pratiques actuelles* tant en termes de ressources qu'en termes de dépenses, notamment concernant les fonds d'indemnisation des victimes.

Le projet doit être définitivement arrêté au mois de décembre 2019. Fabrice BIN y travaille de concert avec la présidente de la SFDI. Les membres SFFP du conseil scientifique (Gilbert ORONI et Danièle LAMARQUE) vont être consultés rapidement.

Audrey ROSA présente le projet de colloque sur *Les mythes des finances publiques*. L'appel à contribution a été lancé. Une dizaine de propositions a été reçue. Le colloque devrait avoir lieu au mois de mai à Grenoble.

Michel LE CLAINCHE présente le projet sur les finances publiques citoyennes. Il souligne que l'idée n'est pas nouvelle mais qu'il y a encore des choses à dire. Il précise que suite à appel à projet, quatre réponses ont été apportées. La forme qui sera donnée aux travaux n'est pas définitivement arrêtée. Il pourra s'agir d'articles labellisés dans la revue *Gestion & Finances publiques*, d'un numéro spécial de la revue ou d'un colloque, voire un colloque du centenaire puisque la revue, qui a succédé à la revue du Trésor, va fêter ses 100 ans en 2021. Michel LE CLAINCHE signale que le fonds complet de 1921 à 2010 est en accès libre sur Gallica.

##### **5. Présentation de l'état d'avancement du travail de deux groupes et d'un projet de groupe : ANGLO (A. Guigue), Légitimité en finances publiques (C. Husson) et GRIF (M. Leroy)**

Alexandre GUIGUE présente le projet ANGLO. Ce projet porte sur le ou les modèles budgétaires anglosaxons. Un premier séminaire a eu lieu à Chambéry au mois de novembre 2018. Le deuxième aura lieu le 3 juillet 2019 et un troisième aura lieu, sous le patronage de la Société de Législation Comparée, en 2020.

La SFFP participe mais le projet est principalement financé par le laboratoire de recherche de l'Université de Chambéry.

Céline HUSSON présente les avancées du projet sur La légitimité en finances publiques. Deux séances se sont tenues. L'objectif est de se saisir des finances publiques en se penchant sur la légitimité qui est dans l'épaisseur des finances publiques.

Un ouvrage collectif est en préparation. Il se composera de trois parties : la première partie analysera les usages faits de la légitimité en finances publiques (discours avant tout, question mobilisée en période de crise...). La seconde partie examinera ce que les finances publiques envisagent pour la légitimité. La troisième partie permettra de montrer que se pencher sur la légitimité nous apprend des choses sur les finances publiques et sur le droit moderne : ce

n'est pas une matière technique mais une matière qui informe le droit public sur des tas de sujet.

La dernière séance de travail se tiendra à Lille fin octobre début novembre 2019. Il consistera en une relecture croisée de l'ensemble des écrits.

L'ouvrage devrait paraître chez Maré & Martin. Sa remise pourrait avoir lieu à l'occasion de l'université d'été 2020.

Xavier CABANNES note qu'il s'agit d'une expérience qui n'avait jamais été tentée et que son succès est important pour pouvoir renouveler l'expérience.

Le dernier programme est le programme GRIF présenté par Marc LEROY : il s'agit d'un groupe de réflexion sur les objectifs permettant de dialoguer avec les autres disciplines. Les finances publiques font appel à des dimensions différentes et font intervenir plusieurs disciplines. 23 personnes ont répondu formellement pour participer au programme dirigé par Marc LEROY et Audrey ROSA.

Les thèmes choisis intéressent :

- l'épistémologie et la méthode des finances publiques : quel type de finances ?
- l'évaluation et les finances publiques, thématique proposée par Danielle LAMARQUE.

Les autres thèmes ne sont pas rejetés

- les situations de crise ;
- l'information financière ;
- la fiscalité écologique.
- révolte fiscale et justice fiscale

mais le choix a porté sur les deux thèmes présentées. Les autres thèmes pourront être étudiés dans un second temps.

## 6. Questions diverses

Aucune question n'est soulevée.

Fin de la séance : 19h30

Fait à Aix, le 30 juillet 2019

Céline VIESSANT,  
Secrétaire générale

